

# CNOSF notre projet 2017-2021

David Douillet

# Bio express

## David DOUILLET

48 ans

- Membre du Conseil d'administration de la Fédération française de judo
- Trois participations aux Jeux olympiques : médaille de bronze (1992) et double Champion olympique (1996 et 2000)
- Porte-drapeau de la délégation française aux Jeux olympiques de Sydney (2000)
- Membre du Conseil d'administration du CNOSF (2001-2011)
- Co-président de la Commission des athlètes de haut niveau du CNOSF (2001-2011)
- Champion de l'UNESCO (depuis 2002)
- Président du club Forges Dojo 76 à Forges-les-Eaux (2003-2010)
- Député des Yvelines (depuis 2009)  
Auteur de «L'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs», Rapport au Président de la République (2010)
- Secrétaire d'Etat chargé des Français de l'étranger (2011)
- Ministre des Sports (2011-2012)



**Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Chers amis,**

En vous proposant ma candidature à la présidence du Comité national olympique et sportif français, je veux résolument m'inscrire dans une démarche de construction collective pour l'avenir du sport français. C'est d'abord une candidature de projet, c'est-à-dire d'ambition pour le sport français. Elle se traduit dans 21 engagements concrets que vous trouverez dans le présent document.

J'espère pouvoir en discuter avec vous prochainement et compter sur votre contribution pour les enrichir.

**« 21 engagements  
concrets pour le  
sport français »**

Enfant du modèle sportif français, je veux le meilleur pour le sport français. En m'accordant votre confiance, ensemble unis et solidaires, nous serons plus forts, pour enfin offrir au sport la place qu'il mérite au cœur de son berceau, la République !

**David Douillet**



Enfant du modèle sportif français,  
 je veux le meilleur pour le  
 sport français.  
 Ensemble unis et solidaires nous  
 offrirons au sport français la  
 place qu'il mérite au cœur de  
 son territoire, la République !

# Nos 21 engagements pour le sport français

---

## Gouvernance (p. 6)

- > Renforcer l'exemplarité et la transparence
- > Associer totalement les fédérations à l'action du CNOSF
- > Moderniser et féminiser la gouvernance du mouvement sportif
- > Ouvrir le CNOSF à de nouvelles compétences

## Services aux fédérations (p. 8)

- > Accompagner les fédérations dans leurs relations avec les entreprises et les acteurs de la recherche et de l'innovation
- > Créer un lien permanent entre les fédérations et les collectivités
- > Faire entrer le mouvement sportif dans la transformation numérique
- > Mobiliser la R&D française pour le sport de haut niveau
- > Créer un fonds d'aide d'urgence pour les fédérations

## Grandes politiques nationales (p. 10)

- > Faire de la santé un chantier d'avenir du sport français
- > Remettre le sport au cœur de l'éducation de nos enfants
- > Renforcer la cohésion de la société française
- > Faire du tourisme sportif un moteur économique pour la France

## Autonomie du sport (p. 12)

- > Promouvoir une loi d'autonomie et de développement du sport français
- > Construire une Cité du sport
- > Créer une Garde sportive nationale

## Une vision du sport pour 2024 (p. 14)

- > Concentrer les moyens de l'héritage 2024 sur les fédérations
- > Apporter de la visibilité médiatique à toutes les fédérations
- > Renforcer la coopération avec les fédérations paralympiques
- > Contribuer à l'excellence environnementale dans le sport
- > Choisir un équipementier qui préserve l'intérêt général

# GOUVERNANCE

**Garantir une gouvernance  
exemplaire du CNOSF,  
efficace dans son action et  
impliquant de manière inédite  
toutes les fédérations.**

■ **Il n'y a pas de projet collectif sans une gouvernance efficace et démocratique.** Elle est la garante de la solidarité du sport français et l'outil qui permet de mobiliser toutes les énergies et compétences au service du développement de nos fédérations.

■ **Une gouvernance efficace, c'est une présidence de combat.** Pour obtenir la reconnaissance qu'il mérite, le mouvement sportif doit être écouté, respecté et exemplaire. Il doit aussi savoir montrer sa force et peser dans les grands arbitrages politiques.

■ **Une gouvernance démocratique, c'est faire ensemble avec les fédérations, les clubs et les licenciés** et davantage rendre compte.

■ **Vouloir améliorer notre gouvernance est une exigence naturelle.** La féminisation des instances dirigeantes ou une plus grande implication des clubs dans le fonctionnement des fédérations sont des enjeux fondamentaux à promouvoir.

■ **Il n'en faut pas moins défendre le sport français**, qui peut être l'objet de critiques injustes. Depuis 2009, près des deux tiers des fédérations sportives ont choisi de nouveaux présidents. C'est un taux de renouvellement important et équilibré, supérieur à celui d'autres secteurs associatifs ou à la sphère politique.  
**Le mouvement sportif n'a pas peur du changement !**

## Renforcer l'exemplarité et la transparence

- > Je m'engage à limiter ma présidence du CNOSF à **deux mandats**.
- > Je rendrai publique **une déclaration d'intérêts et d'activités et une déclaration de situation de patrimoine** identiques à celles exigées par la Haute autorité de la transparence de la vie publique.
- > Je soumettrai mon action à **une évaluation régulière et publique**, organisée avec les fédérations, les clubs et les licenciés, sous la forme d'un débat contradictoire tous les semestres. Une évaluation écrite des actions mises en œuvre et des résultats obtenus sera aussi publiée tous les ans et accessible à tous les Français.

### Associer totalement les fédérations à l'action du CNOSF

- > Nous désignerons **des « présidents ou élus en mission » pour piloter de grands projets ou thématiques qu'ils connaissent bien**, à l'instar des « parlementaires en mission » nommés par le Gouvernement. Ces présidents ou élus nationaux de fédérations mèneront leurs travaux par groupe de deux et sur une durée définie.

## Moderniser et féminiser la gouvernance du mouvement sportif

- > Nous mettrons en place une commission pour favoriser la mise en œuvre des préconisations du groupe de travail conduit par David Lappartient en 2012 et les élargir à de nouvelles thématiques,

notamment **l'intégration de nouvelles compétences dans la gouvernance des fédérations** pour accompagner leur stratégie de développement. Nous favoriserons aussi **la participation des clubs dans les élections des instances des fédérations et du CNOSF**, y compris avec la création d'un droit d'initiative des clubs pour saisir le CNOSF sur une proposition d'intérêt sportif (avec un seuil de signatures de clubs affiliés à déterminer).

- > Nous agirons pour l'égalité hommes-femmes **en favorisant concrètement l'accès aux responsabilités des élues dans le fonctionnement du CNOSF**. Tous les « présidents ou élus en mission » seront constitués de binômes mixtes compétents sur le sujet de la mission. Toutes les fédérations participant à des cycles de formation assurés par le CNOSF pourront également être représentées sous la forme d'un binôme mixte.

## Ouvrir le CNOSF à de nouvelles compétences pour enrichir son action

- > Nous créerons **un « Conseil des experts »** auprès des instances dirigeantes du CNOSF. Constitué de dirigeants d'entreprises et de startups, de responsables associatifs et de fondations, d'universitaires, de chercheurs, de hauts fonctionnaires, il conseillera le CNOSF, lui apportera ses expertises et expériences, et contribuera à créer de nouvelles passerelles avec d'autres secteurs d'activité : le monde économique, la santé, l'éducation, la culture, la recherche et l'innovation... Ce Conseil des experts pourra être saisi par le Conseil d'administration du CNOSF ou s'auto-saisir pour faire des propositions.

# SERVICES AUX FÉDÉRATIONS

**Mettre le CNOSF entièrement au service des fédérations en ciblant les enjeux clefs de leur développement : entreprises, collectivités territoriales, numérique et R&D.**

■ **Le CNOSF doit devenir ce qu'il n'est pas encore aujourd'hui : la Maison du sport français**, c'est-à-dire un lieu de services et de solutions pour toutes les fédérations sportives membres et associées, grandes ou petites, unisports ou multisports, olympiques ou non olympiques.

■ **Les fédérations partagent les mêmes enjeux de développement** : trouver de nouvelles sources de financement, se rapprocher du monde de l'entreprise et de la recherche, susciter des projets d'équipements, créer de nouveaux emplois, assimiler la révolution numérique, intégrer les nouvelles manières de pratiquer le sport, renforcer les liens entre fédérations, clubs et pratiquants...

■ **Le CNOSF fera le maximum pour accompagner les fédérations et les « armer » dans leur stratégie de croissance** en leur donnant de nouvelles expertises et compétences, en formant leurs élus, en mutualisant les moyens et en créant des liens avec d'autres acteurs politiques, économiques, scientifiques ou associatifs.

■ **Cette modernisation du CNOSF est essentielle pour l'avenir des fédérations sportives.** Nous devons réinventer son fonctionnement pour que les fédérations puissent elles-mêmes apporter davantage de services à leurs clubs et licenciés et renforcer leur modèle de développement dans le long terme.



## Accompagner les fédérations dans leurs relations avec les entreprises et les acteurs de la recherche et de l'innovation

> Nous mettrons en place **une Direction du développement économique et de l'innovation**, qui constituera et animera un réseau d'entreprises et d'acteurs de la recherche et de l'innovation pour faciliter les contacts avec les fédérations. Elle mettra en place un cycle de formations pour les élus fédéraux (connaissance des entreprises, élaboration de stratégies marketing et mécénat, création de projets attractifs, outils de l'économie sociale et solidaire...) et accompagner les fédérations aux enjeux de l'innovation pour valoriser leurs pratiques.

> Nous lancerons **des appels à projets pour inciter les entreprises et les acteurs de l'innovation à travailler avec le mouvement sportif sur des projets inédits et valorisants pour leur image**, notamment dans le domaine de la santé et de l'insertion sociale. Ces expérimentations (y compris par l'utilisation de Social Impact Bonds) aideront à les rapprocher des fédérations.

## Créer un lien permanent entre les fédérations et les collectivités

> Nous créerons **une cellule d'expertise spécifique sur la conception, le financement et la réalisation des équipements sportifs**. Elle conseillera les territoires dans leurs investissements et créera un réseau de collectivités partenaires afin d'aider les fédérations à faire émerger de nouveaux équipements dans leurs disciplines.

> Ce réseau permettra l'élaboration de **Plans locaux d'équipements** pour mieux orienter les 5 Md€ investis annuellement vers les besoins les plus prioritaires et les équipements les plus innovants, y compris dans leur dimension environnementale (consommation énergétique notamment) et sociale (lieu de vie associatif).

> Nous lancerons avec les territoires **un grand chantier de développement de l'emploi sportif**, avec la mise en place de groupements d'employeurs dans chaque bassin de vie afin de généraliser des solutions existantes de mutualisation et de travail en réseau.

## Faire entrer le mouvement sportif dans la transformation numérique

> Nous nommerons **un Chief Digital Officer ou Responsable de la stratégie numérique**, comme le font toutes les grandes entreprises. Il sera chargé de développer les relations avec les startups du sport, d'organiser une veille sur les innovations et tendances numériques pour les fédérations, d'anticiper les besoins futurs, de suivre le développement du e-sport, et de créer un cycle de formations pour les élus fédéraux. Des appels à projets seront lancés à destination des acteurs innovants pour **expérimenter de nouvelles solutions et dessiner l'organisation sportive de demain**.

## Mobiliser la R&D française pour le sport de haut niveau

> Nous proposerons **des partenariats aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche** pour qu'ils mobilisent leur savoir-faire en faveur des fédérations dans le haut niveau. Nous nous inspirerons des partenariats existants au Royaume-Uni, qui lient des entreprises comme BAE Systems à des sports comme le taekwondo, la voile ou le pentathlon moderne. L'objectif serait d'avoir 20 sports bénéficiaires en 2020 et 30 en 2024.

## Créer un fonds d'aide d'urgence pour les fédérations

> Nous mettrons en place **un fonds d'aide d'urgence pour protéger les fédérations sportives des accidents et aléas les plus graves**. Il garantira notamment que les fédérations n'assument plus seules la responsabilité financière des accidents avec dommages corporels sans faute. Nous demanderons aussi aux Parlementaires d'adopter un nouveau dispositif législatif sur les responsabilités en matière de dommages corporels.

# GRANDES POLITIQUES NATIONALES

**Faire du mouvement sportif un acteur incontournable des politiques de la santé, de l'éducation, de la cohésion sociale et du tourisme.**

■ **Santé, école, citoyenneté, tourisme : quelles sont les avancées concrètes du mouvement sportif dans ces domaines depuis huit ans ?** Trop souvent, nous avons été en réaction plutôt qu'en impulsion et n'avons pas obtenu assez de résultats pour nos fédérations et clubs.

■ **Nous avons multiplié les occasions manquées ces dernières années :** réforme des rythmes scolaires dans l'école, lutte contre l'obésité et politique de prévention dans la santé, politique de soutien aux territoires en difficulté, stratégie nationale du tourisme... Le sport n'a jamais pu orienter en amont ces politiques et a servi de force d'appoint.

■ **Ces politiques publiques sont pourtant au cœur de notre modèle de développement** et concernent directement nos principaux partenaires (Etat, territoires, entreprises) ainsi que nos pratiquants. Si nous ne changeons pas vite la donne, nous gaspillerons une occasion historique de mettre le sport au cœur des enjeux de la société française, au premier rang desquels l'éducation.

■ **Nous devons reprendre l'initiative sur ces sujets et imposer le mouvement sportif comme un acteur central des grandes politiques nationales.** Nous n'avons pas de complexe à avoir. Notre expérience, notre expertise, notre réseau territorial sont sans équivalent en France.

## Faire de la santé un chantier d'avenir du sport français

- > Nous déclinerons avec les fédérations **des Plans sport-santé sur chaque territoire**, avec le soutien de l'Etat et des collectivités et en nous appuyant sur les expériences des villes ayant mis en place des programmes « Sport sur ordonnance » ou d'autres dispositifs innovants.
- > Nous ferons passer **un nouveau cap à l'événement « Sentez-vous sport »**. Il ne devra plus seulement labelliser des opérations existantes mais créer des contenus originaux capables d'attirer des entreprises et d'apporter des recettes pour le CNOSF, qui seront ensuite réinvesties dans de nouvelles initiatives sport-santé.

## Remettre le sport au cœur de l'éducation de nos enfants

- > Nous demanderons que **le sport soit enfin valorisé à sa juste valeur dans notre système scolaire** en faisant inscrire son rôle de manière pérenne dans les exigences pédagogiques de l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, et plus encore dans le domaine de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage.
- > Nous travaillerons avec le Gouvernement, les établissements scolaires, les collectivités et tous les acteurs de l'éducation, ceux de l'éducation populaire notamment, pour mettre en place **des Contrats éducatifs territoriaux dans le sport** qui permettront d'impulser une dynamique sur un territoire donné, de mutualiser les moyens et de faciliter des actions communes. Ils prolongeront l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » qui a concerné 212 collèges et lycées de 2010 à 2013 et positionneront les associations sportives comme des partenaires à plein titre du monde éducatif.

## Renforcer la cohésion de la société française

- > Nous créerons avec les collectivités territoriales et les entreprises **des « Ecoles de la 2<sup>e</sup> chance par le sport »** pour lutter contre le décrochage scolaire et social et assurer l'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes sans qualification ni emploi. Ces Ecoles intégreront le réseau existant des « Ecoles de la 2<sup>e</sup> chance ».
- > Nous élaborerons **une Charte de la laïcité dans le sport** avec toutes les fédérations, les territoires et les acteurs associatifs engagés sur ce sujet. Cette charte formulera une ligne de conduite républicaine pour tous les problèmes concrets rencontrés par les clubs et les collectivités dans le respect de la liberté absolue de conscience des pratiquants sportifs.

## Faire du tourisme sportif un moteur économique pour la France

- > Nous mettrons en place **une stratégie Tourisme 2024** pour le sport français avec l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises du secteur, focalisée autour de **deux grands axes : les événements sportifs et les sports de nature**. Cette stratégie placera le sport comme un atout incontournable de la destination France et favorisera le développement de nouveaux revenus pour les acteurs sportifs impliqués.
- > Nous créerons des outils de promotion et de communication mutualisés pour **faire connaître l'offre sportive et événementielle des fédérations à toutes les collectivités territoriales**.

# AUTONOMIE DU SPORT FRANÇAIS

**Conquérir l'autonomie du mouvement sportif, lui garantir un financement stable et pérenne et le fédérer au sein d'une Cité du sport.**

■ **L'autonomie ne doit pas être un vœu pieux. Elle est la contrepartie naturelle de notre capacité à mettre en œuvre les missions de service public qui nous sont confiées.** Nous la gagnerons si nous démontrons notre capacité à réformer le CNOSF et à être une force motrice dans l'élaboration de politiques publiques.

■ **L'autonomie du sport est une réalité depuis longtemps dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède** – des pays dans lesquels la pratique sportive est d'ailleurs plus élevée qu'en France. La puissance publique y apporte son soutien financier mais les CNO et les fédérations sont les principaux opérateurs des politiques sportives.

■ **L'autonomie n'est pas la rupture avec l'Etat. Elle refonde le lien entre les pouvoirs publics et les acteurs sportifs.** Elle s'appuiera sur une répartition plus équilibrée des compétences sportives et se matérialisera par un financement public du mouvement sportif qui n'est plus soumis aux aléas des alternances politiques.

■ **L'organisation du sport français date du général de Gaulle.** La France et le monde ont pourtant bien changé depuis les années 1960 ! Il est temps de prendre acte de ces transformations et d'en tirer toutes les conséquences dans l'organisation du mouvement sportif français, ses relations avec les pouvoirs publics et son financement.

## Promouvoir une loi d'autonomie et de développement du sport français

- > Nous porterons auprès du prochain Président de la République et des Parlementaires une proposition de loi pour **l'autonomie et le développement du sport français**.
- > Elle définira **des ressources fiscales pérennes et gérées par le mouvement sportif** afin de garantir son autonomie. Ces recettes pourront prendre la forme d'un « 1 % sport » à l'image du « 1 % culture » sur toutes les constructions publiques, mis en place depuis 1983, et d'une contribution « sport » sur les ventes d'articles sportifs.
- > Le montant de ces ressources allouées au CNOSF et aux fédérations sportives sera fixé sur le temps d'une olympiade afin de leur **apporter la stabilité nécessaire pour mener à bien leurs projets de développement**.
- > La loi clarifiera la répartition des **responsabilités et des compétences entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités et les entreprises** dans les politiques sportives. Elle permettra à l'Etat de se recentrer sur ses priorités régaliennes et de confier plus de responsabilités aux acteurs du sport français.
- > La loi fera pleinement **entrer le sport dans le champ de l'économie sociale et solidaire** en créant de nouveaux outils de croissance, notamment la possibilité pour les fédérations et les clubs de constituer des « sociétés coopératives à objet sportif ». Ils permettront de développer plus facilement des activités commerciales et d'avoir accès à des financements comme ceux de Bpifrance ou de la Caisse des dépôts.

## Construire une Cité du sport

- > Nous proposerons aux fédérations qui n'ont pas la taille critique ou les ressources suffisantes de **se regrouper avec le CNOSF sur un site commun**. Ce regroupement permettra de mutualiser nos bureaux, espaces de vie et fonctions supports, de dégager des économies substantielles et de faire émerger des synergies fédérales : haut niveau, événementiel, développement de la pratique, formations, etc.
- > A proximité immédiate de cette « fédération des fédérations » pourraient s'ajouter des antennes universitaires, des centres de recherche et des incubateurs d'entreprises afin de **créer un véritable écosystème de l'innovation sportive autour des fédérations**, d'inciter des projets coopératifs entre tous les acteurs et de générer à terme de nouvelles activités économiques dans le sport français. Le CNOSF a le devoir de promouvoir la recherche et l'innovation pour faire entrer le sport dans le 21<sup>e</sup> siècle.
- > Nous étudierons la possibilité d'implanter dans cette Cité du sport **des équipements sportifs de haut niveau et de toute dimension**, gérés par le mouvement sportif et pour le mouvement sportif.

## Créer une Garde sportive nationale

- > Nous fonderons **une Garde sportive nationale** composée de champions, de figures du sport français, de bénévoles pour concourir à toutes les actions d'engagement pour porter les valeurs de la République grâce au récit sportif et à la charge citoyenne du sport auprès de tous les citoyens de nos villes, de nos quartiers et de nos campagnes. Elle réunira les fédérations affinitaires, scolaires et délégataires autour d'un référentiel pédagogique partagé.

# UNE VISION DU SPORT POUR 2024

**Porter la vision du sport de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, quelle que soit la décision du CIO le 13 septembre 2017.**

■ **L'organisation à Paris des Jeux olympiques et paralympiques 2024 serait une opportunité historique pour le sport français et un formidable accélérateur de réformes.** Ce sera au CNOSF et aux fédérations de construire cet héritage avec leurs partenaires de Paris 2024.

■ **Quelle que soit la décision du CIO, la prise de responsabilité du mouvement sportif sera importante.** Nous devons être prêts à lancer un nouveau cycle de développement du sport français et porter des projets auprès des décideurs publics et des entreprises.

■ **L'héritage que nous laisserons à des Jeux en France est exposé dans ce projet pour la présidence du CNOSF.** Notre vision pour 2024, c'est une gouvernance redynamisée du sport français, des services innovants pour les fédérations, de grandes politiques sportives pour la France et un sport autonome.

■ **La candidature Paris 2024 a aussi contribué à mettre en avant des enjeux spécifiques** qu'il ne faudra pas délaissier après le 13 septembre 2017. Ils constitueront des priorités fortes de ma présidence et infuseront les politiques menées par le CNOSF.



## Concentrer les moyens de l'héritage 2024 sur les fédérations

> Nous demanderons au conseil d'administration du CNDS de **réserver 50 % de son enveloppe « Héritage Paris 2024 » pour les équipements (10 M€ par an) à des projets de centres nationaux fédéraux** afin d'aider les fédérations sportives à mieux se structurer d'ici 2024.

> Pour un impact immédiat, avant même le vote d'une loi sur l'autonomie du sport, nous porterons auprès du Président de la République la demande de **revaloriser l'enveloppe des conventions d'objectifs à 100 M€**, son montant il y a dix ans, contre 78 M€ aujourd'hui. Cela représenterait une hausse de 200 000 € par fédération et rééquilibrerait logiquement l'effort en faveur des fédérations dans le budget du Ministère des sports alors même qu'elles sont au cœur de la candidature de Paris 2024.

### Apporter de la visibilité médiatique à toutes les fédérations

> Nous ferons voter **le triplement du fonds d'aide audiovisuel du CNDS (1 M€ à 3 M€ par an) et assouplirons son accès pour qu'il profite à tous les sports sous-exposés**. Il pourra financer la création de programmes courts pour la télévision, Internet et les réseaux sociaux. Le triplement du fonds ne représentera que 1 % du budget du CNDS et pourra être financé par une extension de la taxe Buffet aux droits TV hors de France.

> Les programmes courts des fédérations ainsi financés seront proposés à des médias français mais aussi à la chaîne olympique du CIO pour alimenter ses programmes.

## Renforcer la coopération avec les fédérations paralympiques

> Nous mettrons en place **une coopération approfondie avec le Comité paralympique et sportif français dans chaque chantier lancé par le CNOSF** (haut niveau, équipements, santé, éducation, citoyenneté...) afin que la dimension handisport et sport adapté y soit toujours intégrée et que toutes les fédérations disposent des outils adéquats pour mener des projets avec les fédérations handisport et sport adapté

## Contribuer à l'excellence environnementale dans le sport

> Nous contribuerons à **élargir à de nouveaux événements sportifs la Charte signée avec WWF France** (alimentation et achats responsables, recyclage des déchets, consommations d'eau et d'énergie, mobilité durable, biodiversité, parité hommes-femmes, accessibilité des sites...) afin de renforcer la position de la France comme un pays à la pointe de l'excellence environnementale.

## Choisir un équipementier qui préserve l'intérêt général

> Nous réviserons **les conditions d'attribution du prochain contrat d'équipementier du CNOSF** afin de ne pas renouveler l'expérience des JO 2016, qui a bénéficié à un tout petit nombre de fédérations. Le nouveau contrat devra être à l'avantage de l'ensemble des fédérations concernées.

**Ensemble,  
Faisons du CNOSF  
Notre maison  
commune**